

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2016

**Rapporteur :
Madame Corine NICOLAS**

N° 10

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/04/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/04/2016 (accusé de réception du 06/04/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Prestations topographiques et foncières - Avenant n° 1 au marché

{ Début de la délibération }

Approbation de l'avenant n° 1 au marché à bons de commande pour la réalisation de prestations topographiques et foncières passé avec Le Bihan et Associés : augmentation du montant maximum du marché.

Le marché à bons de commande pour la réalisation de prestations topographiques et foncières passé avec Le Bihan et Associés arrive à échéance le 17 juillet 2016. Le montant maximum sera atteint avant son terme.

Pour pouvoir réaliser des prestations topographiques et foncières jusqu'à la passation d'un nouveau marché, il est proposé d'augmenter le montant maximum du marché.

Il convient de porter le montant maximum du marché de 126 000 € H.T. à 143 640 € H.T. soit une augmentation de 14 % du marché initial.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer cet avenant.